Coopérons dès l'École
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
GARD

Office Central de la Coopération à l'Ecole
Association 1901 reconnue d'utilité publique

Association départementale OCCE du Gard,
33, rue de Sauve 30900 NIMES
Tel : 04 66 84 92 32 - Courriel : https://ad30.occe.coop/

BUREAU OUVERT TOUS LES MATINS DU LUNDI AU VENDREDI FERMÉ PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Bulletin d'adhésion 2023 – 2024

Document à renvoyer à l'OCCE 30 impérativement avant le 06.11. 2023

Etablissement ou Ecole : ……
Adresse :……
Code Postal…….. Commune ……
Zone rurale ☐ Urbaine ☐ REP ☐
Téléphone :…… Mail académique : ce.030……..@ac-montpellier.fr
Nom et Prénom du mandataire ……
Nom et Prénom du signataire……
Nom et Prénom du directeur……

Nombre de classes de l'école	
Nombre d'enseignants (au moins 1 adulte par classe)	
Nombre d'élèves	

***Vous devez affilier la totalité des effectifs de l'école,* car tous sont concernés par les activités de la coopérative et assurés même si certains n'ont pas versé de participation financière en début d'année.**

Nombre d'adhérents (élèves et adultes) : ☐ X 1.98 € = **A** ☐

Assurance **obligatoire** (élèves et adultes) : ☐ X 0.25 € = **B** ☐

Assurance des biens propriété de la coopérative

Montant des biens assurés : ☐ - 2000 € ☐ X 0.00688 € = **C** ☐

Abonnement Animation et Education 11 € (facultatif) **D** ☐

(A+B+C+D) MONTANT DU CHEQUE OU DU PRELEVEMENT : …….. €

Je paye par chèque ☐
pour les comptes : Banque Postale, Banque Populaire, Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne nous vous proposons un paiement par prélèvement effectué par le siège de l'OCCE 30
Je désire être prélevé sur le compte n°……..banque……☐

Office Central de la Coopération à l'École du Gard
Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

33, rue de Sauve- 30900NIMES
Tél. : 04 66 84 92 32 - Fax : 04 66 84 46 63 - ad30@occe.coop
Site Internet : www.occe30.fr

L'Association Départementale OCCE souscrit un contrat d'assurance pour la totalité de ses adhérents, cette formule est obligatoire.
Toute déclaration de sinistre sera à envoyer à l'OCCE 30 qui fera suivre à la MAE.

Pour toute ouverture de compte ou changement de mandataire ou de signataire vous devez impérativement télécharger sur le site occe30 (rubrique banque) le document : ouverture de compte ou transfert de pouvoir, et nous le retourner avec une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (sauf facture opérateur de téléphonie). C'est l'OCCE qui se charge des démarches auprès de l'organisme bancaire.

LES ENGAGEMENTS DU MANDATAIRE

- Si deux classes ou plus sont adhérentes, un enseignant est le mandataire, un deuxième enseignant peut être signataire.
- **Pour une non-réaffiliation** (fermeture de la coopérative), en informer **avant le mois d'octobre**, l'OCCE, qui seule a le pouvoir de procéder à la fermeture du compte. Au-delà les cotisations seront dues.
- Le mandataire devra fournir à l'OCCE un bilan financier arrêté au **31 août 2023**. En cas de départ de l'établissement (retraite, mutation…) **c'est au mandataire de l'année écoulée de laisser les comptes à jour et de remplir le bilan financier** car il demeure civilement responsable de cet exercice comptable.
- **TENIR un registre d'inventaire** des biens appartenant à la coopérative qui sera signé à chaque changement de mandataire.

TOUTES LES INFORMATIONS (actions, banques, assurances, juridiques..) ET LES DOCUMENTS A TELECHARGER (bons de commande, CRF…) SONT SUR NOTRE SITE : https://ad30.occe.coop/

Nom Prénom et signature des enseignants	Nom Prénom et signature des enseignants

Je déclare avoir pris connaissance des engagements du mandataire.
Je certifie sur l'honneur que la totalité des effectifs de l'école a été déclarée en page 1

Date :

Signature du mandataire : Signature du signataire :